

Décision

Générale

colonial

Décision n° 319-252-1917 Mutation.

n° 319-252-1917

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

3 octobre 1917

Numéro JO

n° 252 du 30/10/1917

Date du numéro

30 octobre 1917

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois à passer en France a été accordé à M. Paulet Marcel brigadier des douanes.